

Rapport public Parcoursup session 2021

Université de Tours - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) (27667)

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 17 juillet 2021.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de vœux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université de Tours - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences de la Vie - (27664)	Jury par défaut	Tous les candidats	305	6827	1019	1481	14	3
Université de Tours - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Psychologie (27668)	Jury par défaut	Tous les candidats	65	6827	282	900	14	3
Université de Tours - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Economie (27676)	Jury par défaut	Tous les candidats	90	6827	477	2189	14	3
Université de Tours - Licence - Parcours d'Accès Spécifique	Jury par défaut	Tous les candidats	150	6827	755	1595	14	3

Santé (PASS) - option Chimie (27677)								
Université de Tours - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Physique (27816)	Jury par défaut	Tous les candidats	80	6827	619	2076	14	3
Université de Tours - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Mathématiques (27817)	Jury par défaut	Tous les candidats	80	6827	499	1764	14	3
Université de Tours - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Droit (32218)	Jury par défaut	Tous les candidats	30	6827	235	1649	14	3
Université de Tours - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (32219)	Jury par défaut	Tous les candidats	60	6827	310	1398	14	3

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

Eléments de cadrage national:

La réussite dans ce parcours nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Les candidats à l'inscription dans le parcours d'accès spécifique santé doivent :

. Disposer de très bonnes connaissances et compétences scientifiques :

Ces connaissances et compétences visent notamment à attester d'une :

- capacité à analyser, poser une problématique et à mener un raisonnement,
- capacité d'abstraction, de logique et de modélisation,
- très bonne maîtrise des compétences classiques et expérimentales attendues en Physique, Chimie, Sciences de la vie et de la terre, Mathématiques à la fin de la classe de terminale.

. Disposer de très bonnes compétences en communication :

Ces compétences visent notamment à attester d'une :

- capacité à communiquer à l'écrit et à l'oral de manière rigoureuse et adaptée,
- capacité à se documenter dans au moins une langue étrangère, prioritairement anglaise, et capacité souhaitée à l'écrire et à la parler à un niveau B.

. Disposer de très bonnes connaissances et compétences méthodologiques et comportementales :

Ces connaissances et compétences visent notamment à attester d'une :

- capacité d'apprentissage : curiosité, capacité organiser et à conduire ses apprentissages,
- capacité à fournir une très importante quantité de travail personnel : être capable de le programmer et de s'y tenir dans la durée.

. **Disposer de qualités d'engagement importantes** compte tenu de la difficulté de la PASS et des filières de santé.

. **Disposer de qualités humaines, d'empathie, de bienveillance et d'écoute est essentiel dans toutes les filières ouvrant aux métiers de Santé.**

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

. Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Université de Tours - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences de la Vie - (27664):

Le PASS est constitué de 4 modules par semestre :

- 2 modules Santé

- 1 module de compétences transversales

- 1 module de Sciences de la Vie

[Consultez la fiche formation PASS](#)

[Consultez le site web de la faculté de médecine pour avoir les dernières informations](#)

Université de Tours - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Psychologie (27668):

Le PASS est constitué de 4 modules par semestre :

- 2 modules Santé

- 1 module de compétences transversales

- 1 module de Psychologie

[Consultez la fiche formation PASS](#)

[Consultez le site web de la faculté de médecine pour avoir les dernières informations](#)

Université de Tours - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Economie (27676):

Le PASS est constitué de 4 modules par semestre :

- 2 modules Santé

- 1 module de compétences transversales

- 1 module d'Economie

[Consultez la fiche formation PASS](#)

[Consultez le site web de la faculté de médecine pour avoir les dernières informations](#)

Université de Tours - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Chimie (27677):

Le PASS est constitué de 4 modules par semestre :

- 2 modules Santé

- 1 module de compétences transversales

- 1 module de Chimie

[Consultez la fiche formation PASS](#)

[Consultez le site web de la faculté de médecine pour avoir les dernières informations](#)

Université de Tours - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Physique (27816):

Le PASS est constitué de 4 modules par semestre :

- 2 modules Santé

- 1 module de compétences transversales

- 1 module de Physique

[Consultez la fiche formation PASS](#)

[Consultez le site web de la faculté de médecine pour avoir les dernières informations](#)

Université de Tours - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Mathématiques (27817):

Le PASS est constitué de 4 modules par semestre :

- 2 modules Santé

- 1 module de compétences transversales

- 1 module de Mathématiques

[Consultez la fiche formation PASS](#)

[Consultez le site web de la faculté de médecine pour avoir les dernières informations](#)

Université de Tours - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Droit (32218):

Le PASS est constitué de 4 modules par semestre :

- 2 modules Santé

- 1 module de compétences transversales

- 1 module de Droit

[Consultez la fiche formation PASS](#)

[Consultez le site web de la faculté de médecine pour avoir les dernières informations](#)

Université de Tours - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (32219):

Le PASS est constitué de 4 modules par semestre :

- 2 modules Santé

- 1 module de compétences transversales

- 1 module de STAPS

[Consultez la fiche formation PASS](#)

[Consultez le site web de la faculté de médecine pour avoir les dernières informations](#)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La commission décide de valoriser les candidatures des titulaires d'un **baccalauréat de série générale** en appliquant une bonification de 3 points sur leur moyenne de première et de 5 points sur leur moyenne de terminale.

La commission arrête le choix des coefficients à appliquer par matière.

A cet ensemble sera appliquées des moyennes intermédiaires soit :

- Notes de Première = coef. 2
- Notes de Terminale = coef. 3
- Notes des épreuves anticipées du baccalauréat = coef. 2.

Pour les autres types de candidatures, les critères de classement sont ainsi établis :

- Baccalauréat antérieur à la réforme : moyenne générale du candidat au baccalauréat.
 - Etudiant étranger : niveau C1 en Français exigé et qualité du dossier.
 - DAEU : note à 10 pour candidats en cours de validation.
 - Candidatures « plus atypiques », les dossiers sont étudiés manuellement par la commission.
- Il est demandé aux candidats de bien saisir toutes leurs notes en pièces jointes à leur dossier. En cas d'absence de notes renseignées sur la plateforme, le dossier est considéré comme incomplet et la candidature jugée irrecevable.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Pour cette session 2021, le PASS n'a pas pu proposer une place à l'ensemble des candidats. Les candidats au PASS ont choisi plus de 3 options disciplinaires en moyenne. Les options Sciences de la Vie, Chimie et Psychologie ont été les plus demandées donc les plus sélectives.

La moyenne générale en Terminale du dernier candidat admis dans la majorité des options de PASS est supérieure ou égale à 15/20.

Nous invitons les candidats à mûrir leur projet professionnel avant de se lancer dans les études de Santé, qui sont longues et exigeantes. Elles restent à dominante scientifique et requiert de solides acquis dans les disciplines scientifiques. L'option disciplinaire représente un quart des enseignements de première année et doit donc répondre à un intérêt pour cette discipline.

Pour la prochaine session, **nous recommandons aux candidats au PASS de formuler des vœux sur plusieurs options disciplinaires** afin d'optimiser leur chance d'obtenir une place. Les données statistiques disponibles plus haut dans ce rapport donnent une indication sur la sélectivité de chaque option du PASS.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	L'examen des dossiers se fera sur la base de l'ensemble des pièces demandées au candidat notamment sur les notes de 1ère et terminale obtenues dans les matières suivantes, lorsqu'elles font partie des enseignements suivis : SVT, Mathématiques et Physique-Chimie.	Notes en SVT, mathématiques, sciences physiques et autres spécialités suivies en 1ère et Terminale	Notes et moyennes de 1ère et de Terminale	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Savoir-être	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			

Signature :

Arnaud GIACOMETTI,
Président de l'établissement Université de Tours